

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTIO
5, Rue Stella (à Pentecôte)
Adresse télégraphique : RAPPEL REPUBLICAIN, LYON
TÉLÉPHONE 45-39

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien

ABONNEMENTS...
Trois mois... 5 fr.
Six mois... 10 fr.
Un an... 20 fr.

LES ANNONCES...
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 52.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

FAITS DU JOUR

M. Rauline a prononcé, à la Chambre, le discours de rentrée. M. Brisson a ensuite été élu président par 257 voix contre 219 à M. Bertrand, progressiste.

Les suivants ont été élus vice-présidents : MM. Etienne, 405 voix ; Lockroy, 269 ; Gerville-Réache, 255 ; Guillaumet, 254. M. Jaurès a été battu avec 199 voix.

Au Sénat, le discours d'usage a été prononcé par M. Wolfson, doyen d'âge.

La Ligue des Patriotes organise un grand meeting de protestation contre l'expulsion de l'abbé Delsor.

Les dépêches d'Extrême-Orient s'apprennent rien de neuf sur le conflit russo-japonais.

LE CHAMBARDEMENT

La République avait résisté victorieusement au double assaut de l'ordre moral. Dix ans après, elle fut mise en péril par le boulangisme. Ce furent nos maîtres d'aujourd'hui, les radicaux, qui hissèrent le « brave général » sur le pavois, lui firent sa popularité. Ils ne l'abandonnèrent que lorsqu'ils virent qu'ils ne seraient pas seuls à se partager les bénéfices de l'entreprise.

La crise passée, les partis qui s'étaient compromis dans l'aventure abdiquèrent et les élections de 1894 furent relativement des élections d'apaisement, de pacification.

Républicains de la veille, républicains du jour, républicains du lendemain, il n'y avait plus que des républicains dans la plus paisible des républiques.

Survint l'affaire Dreyfus. Le jugement du Conseil de guerre, 22 septembre 1894, eut un retentissement profond dans le pays et les polémiques furent ardentes dans la presse.

Pendant que la justice suivait son cours et que le condamné était interné à l'île du Diable, un homme devint le chef du service des renseignements au ministère de la guerre, on ne sait par quelles influences, le lieutenant-colonel Picquart, qui à lui seul revisa le procès de septembre 1894 et fournit au sénateur Scheurer-Kestner et à Mathieu Dreyfus les éléments de leur accusation contre le commandant Walsin-Estherazy.

Il faut rappeler les dates, 1897.

En même temps, quelques-uns des journaux parisiens, des plus importants, prenaient en mains la cause de Dreyfus contre les journaux antisémites, et tout à coup on vit couler un Pactole où s'aboyaient à leur soif des feuilles radicales et des feuilles socialistes qui végétaient misérablement la veille ; il s'en créait de nouvelles ; et toutes faisaient des tirages formidables, inondant de papier la capitale, les départements et l'Europe.

Les journaux les plus répandus d'Angleterre, d'Allemagne et d'Autriche menaient la même campagne. La presse belge, la presse suisse, la presse hollandaise jouaient leur partie dans ce concert.

Assurément, aucune fortune particu-

lière n'aurait suffi à commander cette levée universelle de boucliers contre l'armée française convaincue de cléricalisme, et contre les catholiques de France convaincus d'antisémitisme.

Sur ces entrefaites se préparaient les élections de 1898. Les Loges maçonniques, dans les départements, furent discrètement pourvues du nerf de la guerre pour les frais électoraux des candidats radicaux et socialistes ; les candidats protestants primaient les candidats libres penseurs eux-mêmes. Dans les luttes politiques de notre temps, l'argent est l'arme par excellence. L'argent abonda au Grand Orient.

Les préfets de M. Barthou furent lamentablement roulés dans la poussière par les Loges.

Toutes les synagogues d'Asie et d'Europe avaient fait la quête pour le salut d'Israël. Toutes les fortunes juives avaient été frappées d'un income-tax pour alimenter le trésor de guerre.

Il a été prétendu que les maisons Rothschild avaient désapprouvé cette agitation redoutable où le socialisme international formait l'avant-garde et s'étaient refusées à y contribuer. C'est possible. D'autres n'ont pas eu les mêmes scrupules ou les mêmes appréhensions, se disant cyniquement qu'en tenant les journaux socialistes et les importants du parti par de larges subsides ils tiendraient tout le troupeau et qu'ils endigueraient le chambardement jusqu'à la limite où il atteindrait le capitalisme israélite. Ils ont raisonné comme ce roi de Macédoine qui comptait autant sur un mulet chargé d'or que sur sa phalange.

Jules Guesdes, qui est un chef socialiste aussi, paraît avoir éconduit le mulet. Il ne connaît rien aux affaires, sans doute.

Quoiqu'il en soit, M. Brisson, porté au pouvoir par les élections de 1898, acquitta la traite tirée sur le Grand Orient par la Juiverie cosmopolite ; il engagea une révision du procès Dreyfus.

Ce qu'il advint est dans la mémoire de tout le monde. Le conseil de guerre de Rennes jugea comme celui de 1894, avec circonstances atténuantes pourtant, 9 septembre 1899. Dix ans de détention. Il n'y avait pas à compter sur le Président Félix Faure. C'était un militariste, très cocardier et pas amoureux du tout de la popularité démagogique et anti-française, que les tenants du Dreyfusisme lui auraient faite. Mais il mourut à point nommé.

La majorité de la Chambre était gagnée aux influences juives. Elles firent le siège du Sénat. Le candidat du plus éloquent champion de Dreyfus fut élu. M. Clémenceau avait dit : Je vote pour Loubet.

Aux yeux de l'opinion irritée, ce parainage campait M. Loubet, qu'il le voulait ou non, dans la cohue qui allait des intellectuels à la Cour des miracles du socialisme. Il n'eut pas un joyeux avènement devant les Parisiens. Les plus ardents se livrèrent à des manifestations de gens exaspérés de voir le gouvernement passer à l'ennemi. Le jury acquittait Déroulède qui avait tenté de faire parler la Grande Mulette. Entreprise vaine autant que le coup de canno d'Auteuil.

Cependant, le nationalisme se dressait contre le cosmopolitisme juif qui ne se contentait pas de la grâce de Dreyfus. M. Waldeck-Rousseau prit le pouvoir et s'annonça comme gouverne-

ment de Défense républicain. La France fut ahurie de voir ce patricien adversaire du socialisme et qui, pour le combattre, avait naguère couru les départements, prendre pour lieutenant le porte-parole le plus renommé du parti socialiste, l'auteur du programme de St-Mandé, et promettre à la démagogie le milliard, le fameux milliard des congrégations.

Il assembla la Haute-Cour pour défendre la République, convia les nations et leurs gouvernements — qui ne vinrent pas — à l'Exposition de 1900, fit la loi sur les associations, et acheva le bouleversement moral du pays par les élections de 1902, qu'il voulut raciales-socialistes comme son gouvernement. Les millions de la Juiverie continentale et la candidature officielle la plus honteuse eurent raison de la résistance indignée de la France. Il présida, dédaigneux, aux invalidations scandaleuses des élus qui n'avaient pas reçu son estampille, se lava les mains, jugeant sa besogne accomplie, et laissa à un plus cynique le soin d'achever le chambardement pour la plus grande gloire d'Israël.

D. GURNAUD.

Notes Politiques

LES PROCHAINES ÉLECTIONS

Les manifestations électorales, qui doivent avoir lieu dans le courant de cette année, — pour être moins retentissantes que les élections législatives — auront cependant une importance exceptionnelle, à en juger par les soins et le zèle que met la majorité à s'assurer le maximum de chances par tous les moyens possibles.

Dans le courant de mai, ce seront les élections municipales ; un peu plus tard, viendra le renouvellement partiel des conseils généraux et d'arrondissement.

Il semble que ces deux événements soient de nature à inspirer de salutaires réflexions, d'abord à tous ceux qui ont quelque part d'influence dans l'opposition républicaine — puis à cette fraction importante de citoyens pacifiques qui, jusqu'à ce jour, ne se sont signalés que par un entêtement irréflexible ou une indifférence systématique.

Le « Bloc » cherche déjà par quels remaniements illégaux et scandaleux il pourra reprendre la majorité au Conseil municipal de Paris. Il faut annoncer par toutes les feuilles à sa dévotion que ces élections marqueront un nouvel et éclatant triomphe pour le cabinet et qu'elles seront ainsi la preuve indiscutable que le pays entend approuver et continuer la politique sectaire et néfaste de M. Combes.

Mais ces calculs seront facilement déjoués si l'opposition fait tout son devoir, et si diverses fractions gardent entre elles, sans arrière-pensée ou restriction d'aucune sorte, l'attitude profondément loyale et correcte qui doit présider à ces consultations du suffrage universel.

Il ne faudrait pas souvent répéter la faute qui s'est commise à Lille dimanche dernier, faute qui a été réparée sur le champ par le libéral, M. Scribe, et qui a ainsi fourni à ce dernier l'occasion de se grandir d'une façon exceptionnelle aux yeux de tous les bons citoyens.

Un risque, en effet, de ne pas trouver toujours des caractères aussi généreux — ni des âmes aussi hautes — que ce « libéral » repoussé cependant par celui qui lui doit la victoire.

Mais si — au contraire — la lutte s'engage avec des troupes coordonnées et unies, si dans tous les camps un égal esprit de discipline et d'abnégation se manifeste, nous assisterons, j'en suis convaincu, à un dénouement qui ne sera pas celui que rêve M. Combes.

Les mesures odieuses, les vexations de toutes sortes, les attentats réitérés à la liberté commise par la majorité, ont à ce point soulevé l'opinion, que même les indifférents s'émeuvent et qu'il est absolument criminel de perdre — par des fautes de tactique — les chances de succès qui nous sont fournies par nos adversaires. — Paul ARDANT.

INFORMATIONS

Paris, 12 janvier.
L'ABYSSINIE ET LA FRANCE. — Selon des renseignements que le *Crainon* aurait recueillis auprès de membres influents du groupe colonial de la Chambre des députés, M. Lagarde, à qui le ministre des affaires étrangères serait tout disposé à donner un des médailles postales diplomatiques de l'Amérique du Sud, ne retournerait en Abyssinie que pour assister à la signature du traité relatif à la concession des chemins de fer éthiopiens.

Le syndicat des ouvriers boulangers, réuni dans la matinée à la Bourse du travail, a décidé de reprendre l'agitation contre les bureaux de placement, si leur suppression n'était pas votée par le Parlement.

FIN DES GRÈVES D'AJACCIO. — La grève des débardeurs est terminée : le repos du travail a été voté, à la suite de la mise en liberté des grévistes arrêtés, ordonnée par le préfet.

VIOLATION DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE. — Une perquisition a été opérée hier dans les bureaux de l'*Indépendant d'Ébène*, pour rechercher l'auteur d'un article publié le 26 novembre dernier, intitulé : « Réflexions d'un rural, turpitudes et infamies gouvernementales de la quinzaine », et contenant de violentes attaques contre M. Pelletan, à propos de l'expulsion des hôpitaux des secours de la Saïgessé.

L'ÉLECTION DE REMIREMONT. — Une nouvelle candidature vient de se produire à Remiremont, pour l'élection législative au siège de M. Méline, nommé sénateur ; c'est celle de M. Parisot, agriculteur, maire de Douciville.

On sait que M. Desbrenniers, progressiste-ministériel, et M. Flayelle, républicain-nationaliste, sont candidats.

M. MARUÉJOLS N'EST PAS DÉMISSIONNAIRE. — Plusieurs journaux annoncent que M. Maruéjols serait démissionnaire. Nous sommes autorisés à démentir cette information, dit le *Temps*. M. Maruéjols est arrivé ce matin du golfe Juan, où il se trouvait en villégiature depuis le commencement de l'année. Il n'a pas pu assister au conseil des ministres, mais il a assisté cet après-midi à la séance de la Chambre et reprend dès aujourd'hui la direction de son département.

Souscription

POUR ÉLEVER SUR SA TOMBE
UN BUSTE A M. BOISSON
Assassiné le 8 Décembre
en défendant la Liberté

Quatorzième Liste

Cercle des Amis de la Croix-Rouge...	47
Jacolin, La Tour-du-Pin.....	4
Anonyme.....	0 50
M. Guerpillon, Lyon.....	1
Louis Tillet, Lyon.....	1
H. et J. Soulier, membres de la défense du culte de Saint-Louis.....	1
Anonyme de la défense du culte de Saint-Louis.....	1
Mohand, Lyon.....	0 50
Dufour.....	0 50
Garnaud.....	0 25
Pras frères.....	3
R. Fabre.....	1
Anonyme de la défense du culte de Saint-Louis.....	1
Anonyme de la défense du culte de Saint-Louis.....	1
M. Claude Dmond.....	2
M. François Pelletier.....	1
Anonyme de la défense du culte de Saint-Louis.....	0 50
Anonyme.....	2
M. A. Bailly.....	1
M. François Pelletier.....	1
Anonyme de la défense du culte de Saint-Louis.....	1 50
Total.....	37 75
Report des listes précédentes.....	1036 35
Total à ce jour.....	1074 10

LA RENTRÉE DU PARLEMENT

LA RÉUNION DES GROUPES. — M. BERTRAND CANDIDAT DE L'OPPOSITION. — LES DISCOURS DES DOYENS D'ÂGE. — M. BRISSON ÉLU PRÉSIDENT. — ÉCHEC DE M. JAURÈS. — ÉLECTIONS DIVERSES.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 12 janvier.
Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

MM. Vallé et Maruéjols n'assistaient pas à la délibération qui a été consacrée en grande partie à l'examen des diverses questions devant venir en discussion devant la Chambre au début de la session ordinaire.

Le conseil a ensuite procédé à l'expédition des affaires courantes. M. Delcassé a entretenu le conseil des affaires extérieures en cours, notamment des affaires d'Extrême-Orient. L'impression qui se dégage de cet entretien est que la situation paraît s'être améliorée.

La question de la présidence

Les délégués des groupes de la majorité ont tenu ce matin au Palais-Bourbon une réunion au sujet de l'élection du bureau de la Chambre. Il a été décidé de représenter le bureau sortant, M. Brisson remplaçant M. Léon Bourgeois au fauteuil présidentiel et M. Abel Bernard remplaçant à l'un des postes de secrétaire M. Isnard, son collègue, qui appartient communément au groupe radical-socialiste.

Ce dernier groupe doit se réunir cet après-midi avant la séance de la Chambre. Il est probable qu'il approuvera ses délégués et retirera la candidature de M. Dubief à la vice-présidence de la Chambre. M. Jaurès reste donc le candidat du Bloc, ainsi que MM. Etienne et Lockroy. Le quatrième siège, celui de M. Guillaumet, sera maintenu à la minorité.

Le groupe progressiste, après une longue réunion, a décidé de désigner un candidat à la présidence de la Chambre. Son choix s'est porté sur M. Bertrand, de la Marne. Le groupe a décidé de maintenir M. Guillaumet en qualité de vice-président, et MM. Carnot et Lebrun en qualité de secrétaires.

Le groupe de l'« Action libérale » a décidé de soutenir énergiquement la candidature de M. Paul Bertrand pour la présidence et celle de M. Gerville-Réache pour la vice-présidence. Par ailleurs, plusieurs groupes de l'opposition ont été unanimes à reconnaître qu'il fallait, selon l'usage constamment adopté, respecter les droits des minorités, et ont décidé de présenter à l'élection du bureau, pour les groupes non représentés dans la dernière session, la candidature de M. de l'Estourbeillon, comme secrétaire.

LA SÉANCE DE LA CHAMBRE

AVANT LA SÉANCE

L'animation est grande dans les couloirs, à la suite des diverses réunions de groupes. Les députés s'entretenaient avec animation de la présidence de la Chambre. Les ministériels ne cachent pas leur joie de voir, enfin, que M. Ribot ne se présente pas contre M. Brisson dont le succès est presque assuré.

L'expulsion brutale de M. l'abbé Delsor, député alsacien protestataire au Reichstag, fait aussi l'objet de nombreux commentaires. La conduite du préfet de Meurthe-et-Moselle, ainsi que celle du ministre, est vivement commentée même par des ministériels. Les interpellations qui s'engageront sur ce débat promettent d'être chaudes et il se pourrait fort que le gouvernement soit en minorité.

Dans un groupe, M. Combes se démonte ; il a autour de lui MM. Etienne et Dubief ; voici M. Brisson qui les rejoint, l'air un peu inquiet. On va, on vient, on se félicite mutuellement. Le signal de la séance est donné, on se précipite. Il est 2 h. 25.

LA SÉANCE

M. Rauline, doyen d'âge, préside. Les députés sont en assez grand nombre. On remarque particulièrement MM. Bris-

son et Ribot. Les plus jeunes membres de la Chambre prennent place à côté de M. Rauline, tandis que les conversations particulières font un bruit assourdissant. Le banc des ministres est très entouré ; on remarque que M. Millerand, l'exclu de la Fédération, est en conversation animée avec quelques membres du groupe révolutionnaire.

Discours de M. Rauline

Peu à peu le silence se fait et M. Rauline, d'une voix assez forte, prononce le discours d'ouverture. Il remercie ses collègues des témoignages de sympathie qui lui rendent agréable sa fonction de président d'âge.

M. Rauline. — Ma tâche est difficile, car si je m'inspirais des idées qui gouvernent, avec une égale rigueur de ma conscience et de ma raison, je m'inspirais de répondre à la sympathie de la Chambre par des paroles qui seraient sans doute inopportunes. Je n'ai ni l'autorité d'un président élu, ni la liberté d'un juge ; la mission essentiellement éphémère dont je suis investi ne m'autorise pas à vous faire des remontrances.

Je serais bien plus heureux si je pouvais ne vous offrir que des éloges. Je vous les adresserais de bien grand cœur si la République commençait à réaliser ce régime de justice, de liberté, de paix et d'harmonie qui est sa doctrine et son idéal, s'il n'est pas tout à fait son histoire.

Lorsque je siège à mon banc, j'écoute avec attention ceux de mes collègues qui parlent en son nom, j'entends bien qu'ils nous annoncent que la France sera le plus libre et le plus uni des peuples lorsqu'elle sera conforme à leurs idées, mais pour la transformer ainsi je constate que les initiatives à une fraction considérable de la famille française un noyau pénible, puisqu'il rencontre tant de résistances, et provoque de si respectables tristesses. (Applaudissements à droite.)

Il ne paraît pas qu'une telle méthode soit favorable au bien-être d'une nation ; l'évolution est la loi naturelle des sociétés, je n'y contredis pas, je voudrais toutefois qu'elle s'accomplisse spontanément, sans impatience et sans contrainte.

Je vous prie, mes chers collègues, de ne voir dans mes paroles que la signification que j'entends leur donner, c'est-à-dire un appel à la paix des consciences, à l'union des cœurs, car le crois ferait en fait à la famille, ni sociale, ni politique, de ce que celle communion de sentiments (Vifs applaudissements à droite et au centre.)

C'est le vote que je renouvelle aujourd'hui parce qu'il est le seul qui continue à mon âge et à ma fonction. Les vieillards ne peuvent volontiers ; si ce vote paraît inopportun, vous le pardonnerez à votre doyen. Je suis de ceux qui n'ont plus l'espoir d'une longue existence et qui ne désirent que plus tôt à souhaiter de vivre leurs derniers jours dans une France pacifiée et réunifiée. (Saves d'applaudissements à droite et au centre.)

M. Rauline donne ensuite lecture d'une lettre de M. Bourgeois qui explique les raisons pour lesquelles il ne peut continuer à occuper le poste de la présidence. Il remercie la Chambre de la confiance et de la sympathie qu'elle lui a toujours témoignés. (Applaudissements.)

On procède au tirage sort des bureaux. Puis on arrive au scrutin pour la nomination du président définitif. On tire au sort les noms des scrutateurs.

Le scrutin pour la Présidence

Il est 2 h. 40 quand le scrutin est ouvert. On a renoncé au scrutin par appel nominal, en raison de la désignation de M. Bertrand, comme concurrent à M. Brisson.

On cite et on remarque les députés qui prennent part successivement au vote. Les socialistes révolutionnaires prennent part au vote et déposent le nom de M. Brisson, sans enthousiasme, disent-ils, mais par raison politique.

Pendant le vote, les conversations particulières se poursuivent ; M. Brisson est très entouré par ses amis. Il est d'ores et déjà certain que l'élection donnera lieu à du tirage, car une partie de l'Union démocratique semble faire défection, aussi les radicaux zélés font-ils une propagande effrénée sur les travers de ce groupe, morigénant les indécis.

une violette... Il ne faut pas être si timide que cela, mon cher...

— C'est que tout le monde voulait être près de vous, encore plus que du docteur Duroc... Et moi qui suis des derniers venus ici...

— Eh bien, si Darrans avec un rire protecteur, es-tu qu'il n'est pas écrit que les derniers seront les premiers ?

— Voulez-vous que je vous mette quelque part, mon jeune ami ? propose-t-il en montrant un fiacre, un Camille irréprochable, qui stationnait au coin de la rue Jacob et de la rue des Saints-Pères.

Mais Bernard répondit, avec enjouement :

— Je vous plains, quoique cela soit de vous enfermer, dès le matin, dans une voiture...

— Bah ! fit Darrans, enchanté du compliment : si l'on mesure la réussite à un pauvre sâpin, qui ne sert qu'à mécomiser deux ou trois heures par jour... Mais, permettez... un instant...

Il venait d'apercevoir Duroc, sortant à son tour de l'hôpital, et se précipitait vers lui ; car, malgré sa réussite, il ne négligeait encore aucune occasion de « lécher » son vieux protecteur.

— Ah ! maître, lui dit-il ce jour-là, en lui ouvrant la porte de son vieux cou-

pé, je veux être là à la prochaine séance de l'Académie de médecine, quand vous répondrez à ce tas de retardataires...

— Eh, mon petit, répliqua bonnement Duroc, je ne répondrai que ce que nous avons préparé tous les deux ensemble...

Mais Darrans protesta :

— Ah ! maître !... Est-ce que ma pensée peut être autre chose que le reflet de la vôtre ?...

Duroc s'installa dans sa voiture en buvant cette flatterie ; puis, comme Darrans s'accoutait sur la portière :

— Les oreilles ont dû vous tinter, hier.

— C'est-à-dire... qu'on a parlé de moi ? interrogea Darrans, ne sachant pas cacher le plaisir que cela lui causait.

— Ah ! vous êtes un heureux gaillard vous !... s'écria Duroc. Vous le méritez bien, d'ailleurs... La tante est folle de vous... La mère vous boit... Et le père est venu me parler de vous pendant près d'une heure !... Et quelle est votre famille ?... Et quel est votre caractère ?... Et avez-vous eu des liaisons ? Quel avenir ?... Mon cher, moi j'ai dit la chose carrément, et vous n'êtes pas assez sot pour en rougir ; un fils de

paysan, comme je l'étais moi-même... et qui ira plus loin que moi !

— Merci, maître ! Votre bienveillance est pour moi sans limite... Mais... mais la jeune fille ?...

— Ah ! dame, ça, mon petit, c'est plutôt de votre ressort que de celui d'un vieux rabâcheur tel que moi... Comme si vous aviez besoin de moi pour cela !

Duroc lui tira un peu l'oreille.

— Allons ! chacun à nos affaires, puisque vous voilà presque indépendant !

— Grâce à vous, maître... A votre intelligence, à votre audace... N'essayez pas de marcher trop vite ; c'est ma seule recommandation... Et encore... encore... Est-ce que le siècle ne veut pas cela ?... Nos pères marchaient en pataches... nous, en train omnibus... vous autres, c'est le rapide, l'éclair, l'électricité...

— Nous n'en valons pas mieux pour ça, reconnut sincèrement Darrans. Et, ayant bien respectueusement salué son maître, il rejoignit Bernard Joussetin, qui l'attendait près de son fiacre.

Mais Darrans n'y monta pas tout de suite. Il cédaït assez facilement, depuis les quelques jours que ce fiacre le conduisait à l'hôpital, à la petite giroliole de déambuler sur le trottoir... avec

un quelconque de ses camarades, tandis que, un à un, toute la bande des médecins et des étudiants sortait de la Charité. Ce matin, il était heureux de bavarder avec Joussetin, parce qu'il se sentait vivement admiré par lui ; et puis Joussetin lui était si reconnaissant !

— Je n'oublierai jamais, mon jeune maître... car vous me permettez bien de vous appeler ainsi ?...

Darrans, aussi sensible, malgré son positivisme, à la flatterie, que l'avait été Duroc devant les siennes, passa son bras sous celui de Joussetin. Et il se dirigeait vers le boulevard Saint-Germain, suivi le long du trottoir, par son fiacre. Et :

— Vous vous en êtes donc donné, du plein air, à Chevreuse ?

— C'était délicieux ! Oh ! que nous aurions voulu vous y voir, un après-midi, Jarroux et moi !...

— Ah ! oui, s'écria Darrans, en émettant de rire, ce bon Jarroux qui s'imaginait que j'ai des après-midi de reste !... Mais, comme je le lui ai écrit : si c'est pour des malades, surtout des camarades, un mot, une dépêche, et j'accours ! Mais perdre tout un après-midi, uniquement pour le plaisir !... Quand j'ai une thèse à finir ; car il faut bien que je la passe...

— Une simple formalité pour vous !

— Pas du tout ! Un gros travail, qui vous intéressera, je l'espère ?

— Qui vous intéressera tous.

— Bref, le matin, l'hôpital, les visites, puisque j'ai déjà une sérieuse tournée à faire avant midi ; après le déjeuner, des malades à revoir, des pansements à refaire. Revenir à l'hôpital. Quelquefois, à sept heures, je n'ai pas eu une minute pour travailler pour moi...

Et, malgré cela, il avait vraiment plaisir à s'attarder avec ce gentil garçon, en qui il sentait tant de sincérité. Les grands égoïstes adorent être aimés.

— Alors, vous avez laissé Jarroux là-bas ?

— Il est dans le ravissement : il a fait la connaissance de marabouts, qui ont un très beau jardin près de l'Yvette... Il va y fumer sa pipe, au milieu des fleurs et de la marmaille.

— Et sa bonne philosophie se console de la mort de son ami Marcel Audricourt ?

— Je crois bien qu'il y pense plus d'une fois par jour ; mais il ne faut pas qu'on lui en parle, les emblemmes de ses uns, dit-il, ne devant pas se répéter sur les autres... Quel malheur, pour la musique, qu'un garçon aussi bien doué !...

PRÉLUDION DU RAPPEL REPUBLICAIN DU 13 JANVIER

— 34 —

SECRET DU BONHEUR

PAR

Pierre SALES

VII

Le Danger de la Femme.

— Eh bien, vous revolez, vous ? Et quelle ?

— Tout à fait remis ; ces huit jours de campagne m'ont fait le plus grand bien.

C'est à la sortie de la Charité que ces paroles s'échangeaient, entre un beau garçon, brun, de haute taille, et un jeune homme de taille moyenne, de figure douce, un peu négligé dans sa mise, mais d'aspect aussi charmant que celui de son interlocuteur était séduisant : Philippe Darrans et Bernard Joussetin.

Je vous avais aperçu, pendant la visite, continuait Philippe, vous cachant derrière tout le monde, comme

LA VIE LYONNAISE

L'Anneau des Niebelungen AU GRAND-THÉÂTRE

LE CRÉPUSCULE DES DIEUX (Suite) LA PARTITION

On cherchait en vain dans le Crépuscule des Dieux le héros, rien ne saurait exprimer l'impression profonde produite par cette admirable symphonie, chef-d'œuvre incomparable et qu'on ne peut se lasser d'entendre. Wagner n'a rien écrit de plus grandiose et plus sublime.

Le corps est ramené au palais des Gibichs. Hagen obsédé par l'idée de la possession de l'anneau lui Gunther qui veut l'empêcher de s'en emparer ; il se jette même sur le cadavre de Siegfried pour lui arracher du doigt ; mais l'Épée (Nothung) défend encore le héros.

Brunnhild réclame ses droits d'épouse et donne ses ordres pour les funérailles, elle fait élever le bûcher et commande au feu (Loge) d'embraser le palais des dieux (Waldha, Malédiction de l'anneau). Elle lève l'Or aux filles du Rhin et sautant sur Grane (Chevauchée), elle bondit à travers les flammes.

Le rapt des dieux est anéanti, mais il reste au monde l'amour (Rédemption par l'Amour). Les flammes achèvent leur œuvre de destruction tandis que Hagen est entraîné dans les flots.

L'acte se termine par une magistrale symphonie résumant les quatre parties de l'anneau de Niebelungen.

Telles sont, réduites à de très modestes proportions, les grandes lignes essentielles de la partition du Crépuscule des Dieux. J'espère que cette brève notice, malgré son laconisme, ses lacunes et ses imperfections sera un guide de quelque utilité pour les lecteurs du Rappel Républicain qui se disposent à assister aux représentations annoncées.

VÉLO-AMICAL LYONNAIS

Dimanche avait lieu la première fête annuelle du Vélo-Amical Lyonnais, toute nouvelle société, fondée en 1902, au deuxième arrondissement, sous les auspices de M. Michel Garnier, le sympathique conseiller municipal.

La fête avait lieu dans les salons du grand Cercle républicain, rue d'Algérie. Les invités étaient reçus par M. Garnier, président de la société, entouré des membres du bureau, MM. Dessuet et Sallavin, vice-président, Moulin, secrétaire, Reimbold, trésorier, Jean Canonge, président de la commission des fêtes, Édouard Canonge, Bourdel, Fournier, Miron, Cochet, Galin, Tomache, commissaires.

Parmi la nombreuse et élégante assistance, nous avons remarqué beaucoup de dames, qui se pressaient dans les salons du Cercle, ou avait lieu le concert. Parmi les artistes que nous avons entendus, signalons Mme Noël qui ent un succès mérité dans les Noisettes, Caprice de Pierrette et Romance fanée ; Mlle Suz Perron dans La Cecilia Suzanna, Mlle Blanche Trévil qui également très applaudie dans Un Coeur perdu ; MM. Derward, Dell, Delière, Mlle Perron qui recueilleront beaucoup d'applaudissements dans une petite comédie, Le Prix de phosphore.

Le piano d'accompagnement était tenu par Mme Commarot, qui a droit à une large part dans les félicitations adressées aux dévoués artistes que nous venons de signaler.

Après le concert, un bal très animé a terminé la fête. Nous présentons toutes nos félicitations au Vélo Amical Lyonnais, pour le succès de sa première fête, ainsi qu'à son dévoué président, M. Garnier, et au bureau tout entier, dont le dévouement incessant à la société, a amené une réussite parfaite.

LA CRISE DE LA SOIERIE

Nous recevons de Privas la dépêche suivante dont la gravité n'échappera à personne : Privas, 12 janvier. La crise de l'industrie de la soie augmente en intensité. Rien que dans la région d'Aubenas, trente usines sont complètement arrêtées et, dans les autres, le travail a été réduit ; dans la région de Privas, les mouliniers qui travaillent encore se sont formés en syndicats et, après avoir pris l'engagement de réduire les journées de travail, ont adhéré à un tarif minimum d'ouvrage au-dessous duquel ils n'accepteront aucune soie à ouvrir. Malgré ces précautions, on s'attend à la fermeture de nouvelles usines.

Grève de Mariniers

Le Conseil d'administration de la Cie générale de navigation le Havre-Paris-Lyon-Marseille, dont une partie du personnel s'est mis en grève dans la région du Rhône, s'est réuni aujourd'hui à son siège social à Paris. Les grévistes dont le salaire a été récemment augmenté, réclament cette fois que, pour faire les approvisionnements de charbon, le personnel du bord soit augmenté de quatre hommes. C'est dans le but de voir dans quelle mesure il serait possible de faire droit à cette revendication que le Conseil de la Compagnie s'est réuni à son siège. On refuse de faire connaître le résultat des délibérations du Conseil ; cependant, des conversations que nous avons eues avec quelques hautes personnalités de la Compagnie, il ne paraît pas impossible qu'une détonnée se produise d'ici peu de jours et que l'entente se fasse.

LE PARRICIDE CARRON

Sera-t-il exécuté ? — La défense de Carron. — Les démanches de M. Valensio. — Le recours en grâce. Le temps approche où, pour Carron, sera tranchée — c'est le cas de le dire — la question capitale d'exécution ou de grâce, de vie ou de mort. Son défenseur, M. Valensio, qui s'est donné la tâche lourde de l'assister jusqu'au bout et de défendre sa tête, le visiste régulièrement dans sa prison et est arrivé à lui faire partager sa confiance et sa conviction qu'il ne sera pas exécuté, mais qu'il bénéficiera du droit de grâce du Président de la République. Carron est donc calme dans sa cellule ; il discute froidement son cas, sa culpabilité, comme il le faisait dans le cabinet de M. Benoist, le juge d'instruction. Pour lui, il a tué, c'est vrai ; mais il n'a pas tué sa mère parce que celle-ci n'a jamais eu pour lui aucun sentiment de mère et qu'il n'avait jamais rien reçu d'elle que les pires exemples, Carron ne lui devait aucune reconnaissance. Tout jeune, il est abandonné, sans éducation, sans instruction, à son seul instinct, et s'il retrouve sa mère ce n'est que pour assister à ses débauches et à ses accès de colère furieuse. C'est donc cette responsabilité atténuée du parricide qu'il raisonne et c'est aussi ce que M. Valensio a fait éloquentement ressortir aux assises comme dans la lettre à M. Loubet, qui accompagnait son recours en grâce. Aussi notre jeune et brillant avocat a-t-il plein espoir dans une commutation de peine. Il sollicitait du Président de la République l'honneur d'une audience, si besoin était, et pour le cas où M. Loubet aurait besoin d'éclaircissements nouveaux. Celui-ci s'est fait adresser le dossier de Carron et nous savons qu'il a réclaté au procureur général de la Cour de Lyon des renseignements détaillés et un avis de la Cour. M. Valensio a dû écrire une seconde lettre hier au président de la République. La réponse n'est plus à cette heure qu'une question de quelques jours. Mais, nous le répétons, tout fait croire que l'éloquence de son défenseur sauvera Carron et qu'il ne sera pas exécuté. Sa peine serait commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Le scrutin est clos à 4 h. 25. Pendant le décompte, les députés gagnent les couloirs ; ils rentrent précipitamment pour les résultats qui vont être donnés. Voici les résultats : Volants 536. — Majorité absolue 255. MM. Brisson 257 voix ELU. Bertrand 219 — Bulletins blancs 28. Divers 32. M. Brisson, à deux voix de majorité, est élu président de la Chambre. Les groupes de gauche font une ovation à l'adresse du vieux bonze maçonnique, les plus ardents viennent lui serrer la main, tandis que la droite et le centre affectent l'indifférence.

Élection des Vice-Présidents

On procède ensuite à l'élection des vice-présidents. On sait que les vice-présidents sortants sont, par ordre d'élection, MM. Etienne, Lockroy, Guillaumet et Jaurès. Aucun d'eux n'appartient au groupe radical-socialiste ; c'est la raison pour laquelle ce groupe renvoie, à son tour, un siège à la vice-présidence. C'est M. Gerville-Réache qui est le candidat de ce groupe. La lutte sera rude, parce que l'on veut évincer M. Jaurès. Le scrutin se fait au milieu de la plus vive animation. Voici les résultats : Volants : 499. — Majorité absolue : 250. On obtient : MM. Etienne 405 voix, ELU. Lockroy 269 — Gerville-Réache 255 — Guillaumet 254 — Jaurès 199 voix. Dubief 180 —

M. Jaurès est donc battu. Le résultat est accueilli par les applaudissements répétés du centre et de la droite, tandis que le groupe socialiste est consterné. Élection des secrétaires. Un scrutin est ensuite ouvert pour l'élection de huit secrétaires ; le scrutin est clos à 5 heures 5. Voici les résultats : Volants : 424. — Bulletins blancs : 2. — Majorité absolue : 112. MM. Lebrun 334 voix, ELU. Canevet 302 — Fernand David 304 — Lauraine 304 — Coubys 301 — Douybe 279 — De l'Estourbeillon 200 voix. Abel Bernard 182 — Chambon 182 —

Il y a ballottage pour deux sièges. M. de l'Estourbeillon vient déclarer que bien que n'étant pas candidat, il remercie ses amis qui ont porté leurs suffrages sur son nom. M. Rauline a publié de lire complètement la liste des candidats au poste de secrétaire ; voici la fin de cette liste : MM. Jaurès 43 voix ; de Pressensé 42 ; Tourgnol 33. On renvoie à jeudi l'élection des deux derniers secrétaires.

L'ÉLECTION DES QUESTEURS

Voici le résultat du scrutin pour l'élection des questeurs : MM. Lechevallier 553 voix ELU. Pajot 326 — ELU. Chapuis 306 — ELU. Voix diverses : 433. La séance est levée à 6 h. 40 et renvoyée à jeudi à 2 h.

LA SÉANCE DU SÉNAT

Les couloirs du Sénat ne présentent qu'une animation relative ; la question du bureau est très peu discutée, M. Fallières n'ayant pas de concurrent ; il est même plus que probable que l'élection du bureau n'aura pas lieu aujourd'hui. La séance est ouverte à 2 h. 40, sous la présidence de M. Wallon, doyen d'âge. Il est assisté, comme secrétaires d'âge des six plus jeunes sénateurs, M. Wallon prononce l'éloge funèbre de M. Turgis, sénateur du Calvados.

Discours de M. Wallon

M. Wallon prononce ensuite l'allocation d'ouverture : M. Wallon. — Les temps sont bien sombres et l'avenir est inquiétant. Il fait allusion à la situation en Extrême-Orient et dans les Balkans, puis il déplore que la désunion se soit glissée parmi les Français. M. Wallon. — Ce n'est pas la paix, c'est la guerre entre eux et c'est le gouvernement qui a donné le signal (Vive approbation à droite). Le catholicisme, voilà l'ennemi, dit-il ; en vertu de cette formule, une masse de croyants sont tenus pour rebelles par un gouvernement qui se dit de défense républicaine et qui maintient les trois quarts de la nation en dehors de la République (protestations à gauche, applaudissements à droite).

M. Wallon entreprend ensuite de démontrer que la Chambre tend à violer la Constitution lorsqu'elle prétend refuser au Sénat le droit de relever, de rétablir ou de modifier les crédits budgétaires. Dans un long discours de la Constitution, il démontre que les droits du Sénat et de la Chambre sont égaux en matière financière, la Chambre n'ayant qu'un privilège d'initiative et de priorité. M. Wallon. — Le Sénat, certes, doit éviter de créer, par une injustifiable intransigence, les conflits qui pourraient causer du trouble, mais il a le devoir de remplir entièrement la mission modératrice qui lui incombe. Penchez bien, messieurs, serrez fermement les pouvoirs que la Constitution vous a confiés afin d'être en état de rétablir la République sur la pente où elle est engagée. Que votre patriotisme inspire un souvenir de cette fille de paysans, en l'honneur de laquelle vous avez voté une fête et dont l'église, au jour anniversaire de sa naissance, vient de proclamer les vertus héroïques, dernier degré avant la béatitude. Prenez à l'heure de la résolution que Dieu sauve encore la France. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

On procède au tirage au sort des bureaux. La séance, levée à 3 heures, est renvoyée à jeudi 2 heures.

L'Expulsion de M. Delsor

Une proposition. — A la Chambre. — Propositions de M. Alsacien-Lorrain. Meeting de protestation.

UNE PROPOSITION DE M. GROSGEAN

Paris, 12 janvier. On a dit que M. Combes avait l'intention de demander le renvoi des interpellations sur l'expulsion de l'abbé Delsor aux calendes grecques. Il lui sera bien difficile d'acquiescer le débat. Dès que le bureau sera constitué, M. Georges Grosjean, député de Pontarlier, déposera en effet le projet de résolution suivant, dont il réclamera la discussion immédiate : La Chambre invite le gouvernement à ne nommer et à ne maintenir dans les départements situés à la frontière que des préfets dont l'intelligence des milieux et des circonstances, le tact et le sang-froid aient été préalablement éprouvés.

M. Georges Grosjean expliquera qu'il attache un sens de blâme pour le ministère au vote de cette motion. C'est donc sur le projet de résolution du député de Pontarlier que la discussion s'engagera. Nous verrons combien il se trouvera de députés pour ne pas voter une pareille motion. On dit aussi que plusieurs députés du bloc ont l'intention de demander que l'arrêté d'expulsion soit rapporté.

UNE PROTESTATION

Un groupe d'Alsaciens-Lorrains nous demande l'insertion de la protestation suivante : Après l'interdiction du Volksfreund, M. Combes vient d'indiquer aux Alsaciens-Lorrains une nouvelle insulte qu'ils ressentiront d'autant plus cruellement qu'elle s'adresse à un de leurs députés, le plus français, M. Combes a osé être expulsé comme Allemand l'abbé Delsor et il a oublié que, le 4 mars 1871, M. Grosjean a lu du haut de la tribune de l'Assemblée nationale une solennelle protestation par laquelle les provinces annexées affirmèrent leur droit de rester françaises et déclarèrent par avance nul et non avenue tout pacte qui les céderait à l'étranger. Les Alsaciens-Lorrains protestent contre cet acte qui leur défend de citer haut leur amour pour la France. Ne vous plaignez pas, leur a répondu M. Combes, il en est de même en France.

Ils protestent contre les autorités allemandes qui empêchent de chanter l'hymne national français. Ne vous plaignez pas, il en est de même en France où l'Internationale devient chant officiel. Ils protestent contre l'outrage qui frappe plusieurs journaux français, et, encore une fois en interdisant l'entrée du Volksfreund, M. Combes leur a répondu : « Ne vous plaignez pas, il en est de même en France. » Ainsi, ni liberté de la parole, ni liberté de la presse en France comme en Alsace ! Et les Alsaciens-Lorrains savaient cela, et ils restaient fidèles. Mais ils croyaient que, si leur état défendu en Alsace d'aimer la France, cela du moins leur était permis en France ; ils croyaient qu'après s'être battu pour elle sur tous les champs de bataille, après avoir payé en 1870 la rançon de la patrie, après avoir lutté pendant trente années, malgré les déboires qu'en venaient de la mère-patrie contre l'ennemi, ils croyaient que la France leur serait hospitalière et qu'ils n'y seraient pas traités en étrangers. Mais les mots ne valent encore, selon l'éloquente parole gravée sur la colonne élevée aux cuirassiers de Reichshoffen. Oui ! ils clament bien fort leur amour pour la France, ces morts d'Alsace ; ils disent qu'ils sont fiers de leur pays, et que leurs fils suivront leur exemple, mais ils demandent aussi de quel droit on insulte à leur mémoire, de quel droit on interdit à un de leurs fils, fut-il prêtre, l'accès de la patrie ?

UN MEETING

On disait hier, dans les couloirs du Palais Bourbon, qu'un grand meeting de protestation contre l'expulsion de l'abbé Delsor aurait lieu prochainement, mais il n'est rien venu de cela. Le meeting serait organisé par la Ligue des Patriotes. La présidence serait offerte à M. Corrad de l'Essars, le vaillant député de Lunéville.

Le Conflit Russo-Japonais

L'OPINION EN RUSSIE

Londres, 12 janvier. Une dépêche de Berlin au Standard dit qu'au cours d'un conseil d'Etat tenu à St-Petersbourg, une proposition pacifique du czar a été adoptée, tendant à ce que l'indépendance de la Corée, soit respectée et à ce que la sphère d'influence de la Russie soit limitée au nord et celle du Japon au sud de la péninsule. Le correspondant du Standard à des raisons de croire que la Russie fera encore quelques petites concessions sur la question manchoue. Le correspondant du même journal à Vienne dit que la scène racontée hier par le Morning Post, comme ayant eu lieu au conseil asiatique russe, est impossible en Russie, surtout sous Nicolas II. Le correspondant du Daily Telegraph à Saint-Petersbourg télégraphie que l'opinion russe se montre de plus en plus irritée à l'égard du Japon, qu'elle accuse de prolonger les négociations diplomatiques, uniquement dans le but de gagner du temps, afin de permettre aux cuirassiers qu'elle vient d'acheter d'arriver dans ses ports. D'après une dépêche que le Daily Mail a reçue de la Canée, un croiseur russe et sept contre-torpilleurs sont partis hier pour l'Extrême-Orient, via Port-Saïd. Le même journal apprend qu'un nouveau détachement de cent soldats d'infanterie de la marine russe est attendu aujourd'hui à Séoul.

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Pékin, 12 janvier. Le ministre chinois à Tokio télégraphie au prince Tching que la seconde réponse de la Russie aux propositions japonaises a été reçue à Tokio, mais elle est défavorable. Elle ne peut être acceptée par le Japon. Si la Russie ne la modifie pas, le Japon sera obligé de recourir aux armes. En vue de cette éventualité, le Japon demande à la Chine de garder la neutralité et de maintenir l'ordre dans son empire.

CE QU'ON DIT AUX ÉTATS-UNIS

Washington, 12 janvier. Le ministre du Japon, ayant reçu hier des nouvelles de son gouvernement, s'est rendu auprès de M. Hay. En sortant, il a déclaré qu'il ne voyait aucune chance de paix. Le département de la marine dément que le Japon cherche à acquérir le croiseur turc Medjidieh. Le Cour, sous la présidence de M. Bonnet, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé purement et simplement. A ce moment, M. de Warren a été pris d'une crise de larmes, pendant qu'on fond de la salle quelque un s'écriait au milieu d'imprécations confuses : « Le saint innocent je le sais ! je suis son frère ! » ce qui a occasionné son expulsion.

Petites Nouvelles

Paris, 12 janvier. Les conseillers municipaux socialistes à Paris ont tenu un congrès au Palais municipal, dans lequel les représentants des villes de Carmaux, Ste-Florine, ont visité cette après-midi l'hôtel de ville sous la conduite de M. Colly, leur collègue de la municipalité parisienne. Il n'y a eu aucune réception officielle, et, par conséquent, aucun discours n'a été prononcé. Mort subite. — Ce matin, vers 11 heures, on a trouvé dans les cabinets d'aisance de la gare Champ-de-Mars le cadavre de M. Louis Mara, 33 ans, originaire de Genève et demeurant à Paris, 20, rue des Belles-Feuilles. M. Mara a succombé à une affection cardiaque. Le corps a été transporté à son domicile. Les troubles de l'opium. — Les principaux négociants qui travaillent en faveur de la paix sont allés voir le président qui leur a conseillé de voir les chefs de parti. Les armées continuent à l'intérieur de la République. Paris, 12 janvier. Le jeune de Warren, condamné à six mois de prison avec M. Jacques d'Adolphe, par excitation de mineurs à la débauche, faisait appel aujourd'hui, devant la Cour, de ce jugement. Il n'y a pas eu de huis clos. Le conseiller Aubry a fait son rapport. M. Henry Robert a demandé l'indemnité de la décision des premiers juges. La Cour, sous la présidence de M. Bonnet, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé purement et simplement. A ce moment, M. de Warren a été pris d'une crise de larmes, pendant qu'on fond de la salle quelque un s'écriait au milieu d'imprécations confuses : « Le saint innocent je le sais ! je suis son frère ! » ce qui a occasionné son expulsion.

chourie, soient échangées par télégraphie. On croit qu'il y a des précédents pour cette manière d'échanger les ratifications.

L'ARMÉE JAPONAISE

Son recrutement. — Son effectif. — Son organisation. — Sa valeur militaire.

Paris, 12 janvier. Au moment où l'on discute les éventualités d'un conflit armé entre la Russie et le Japon, il pourra paraître intéressant de donner des renseignements précis sur l'armée japonaise, qui est, en général, fort peu connue. Le Japon a institué le service militaire obligatoire ; tout Japonais est théoriquement astreint au service militaire, de 17 ans à 40 ans, à l'exception cependant des soutiens uniques de famille et à l'exclusion des criminels. A l'âge de 20 ans, le jeune Japonais doit se présenter à la conscription. Sur 427.000 conscrits, 60.000 environ sont pris annuellement pour l'armée active et 431.000 pour la première classe de la réserve ; les conscrits ayant tiré les meilleurs numéros sont inscrits dans la deuxième classe de la réserve. Il existe aussi des volontaires d'un an. Le service dans l'armée active (guend-jéki) dure 3 ans ; en sortant du service actif, le soldat entre dans la réserve de première classe (jobi) pour 4 ans et 4 mois ; puis il passe dans la réserve de deuxième classe (gobi) pour 5 ans, après quoi il fait partie de la réserve territoriale (koikou-minhéi) jusqu'à l'âge de 40 ans. Le service militaire proprement dit comporte donc une durée de 12 ans et 4 mois. Les conscrits ayant tiré des numéros classant dans la première classe de la réserve doivent prendre part à deux manœuvres de 3 ou 4 semaines chacune, en dehors de leur temps de service qui dure 7 ans et 4 mois. Les hommes entrés d'emblée dans la deuxième réserve ne font du service que pendant un an et quatre mois. Tous ces réservistes passent, à l'expiration de leur temps, dans la réserve territoriale.

Le Japon, avec ce système, met en ligne, en temps de paix, douze divisions de ligne et une division de la garde. Les divisions ne sont pas d'égal importance numérique ; on admet qu'elles représentent, en moyenne 12.000 hommes avec 36 pièces de campagne. Généralement elles se composent de quatre régiments d'infanterie de quatre bataillons à trois compagnies, d'un régiment de cavalerie à trois escadrons de cent hommes, d'un régiment d'artillerie de campagne de six batteries à six pièces, d'un bataillon de génie et d'un escadron du train ; en outre, chaque division possède un corps de santé formé d'une centaine de médecins et dont tout le monde a reconnu, lors de la lutte contre les Boxers, la splendide organisation. Les divisions de cavalerie à trois escadrons de cent hommes, d'un régiment d'artillerie (trois régiments au lieu d'un), c'est-à-dire 408 canons, et deux régiments de cavalerie. L'armée japonaise dispose donc de 612 canons et de 5.000 cavaliers. Il existe, de plus, six régiments d'artillerie de montagne à six batteries et de l'artillerie de forteresse dans les forts.

Le plan du ministère de la guerre japonais était, après la guerre avec la Chine, d'organiser l'armée de façon à lui donner en 1905, un effectif de paix de 450.000 hommes avec 30.000 chevaux. Il est très probable que le Japon ait déjà exécuté ce plan par avance, auquel cas l'effectif de guerre de son armée serait de 500.000 hommes avec 400.000 chevaux.

Les officiers japonais sont un corps d'élite, les hommes sont parfaitement entraînés et leur discipline est tout à fait supérieure, sauf parfois lorsque, dans la chaleur de la bataille, le tempérament brûlant de la race jaune les emporte. Comme marcheurs, les soldats japonais et les Chinois sont incomparables ; les Japonais peuvent, en outre, tenir le pas gymnastique presque tout un jour. Les armes sont modernes et bien entretenues. Le soldat japonais se nourrit, presque exclusivement en campagne de hoshichi ; c'est du riz qui a été cuit puis séché au soleil et ne tient presque pas de place ; le soldat peut porter dans sa musette sa provision de vivres pour trois jours. Ce riz, arrosé d'eau bouillante, se ragoûté et le soldat l'assaisonne soit avec du poisson salé, soit avec une herbe marine, soit avec des pruneaux.

Il faut noter, comme cause de faiblesse, que le Japonais est très susceptible d'attraper la maladie du béri-béri. La force de l'armée japonaise est dans son infanterie ; l'artillerie est une valeur jusqu'ici peu connue ; quant à la cavalerie, elle est des plus médiocres. Par contre, le bataillon des chemins de fer rendrait en guerre les plus grands services, soit pour la destruction, soit pour la construction des lignes, comme il l'a prouvé dans les combats contre les Boxers.

L'AFFAIRE DE WARREN

Paris, 12 janvier. Le jeune de Warren, condamné à six mois de prison avec M. Jacques d'Adolphe, par excitation de mineurs à la débauche, faisait appel aujourd'hui, devant la Cour, de ce jugement. Il n'y a pas eu de huis clos. Le conseiller Aubry a fait son rapport. M. Henry Robert a demandé l'indemnité de la décision des premiers juges. La Cour, sous la présidence de M. Bonnet, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé purement et simplement. A ce moment, M. de Warren a été pris d'une crise de larmes, pendant qu'on fond de la salle quelque un s'écriait au milieu d'imprécations confuses : « Le saint innocent je le sais ! je suis son frère ! » ce qui a occasionné son expulsion.

Petites Nouvelles

Paris, 12 janvier. Les conseillers municipaux socialistes à Paris ont tenu un congrès au Palais municipal, dans lequel les représentants des villes de Carmaux, Ste-Florine, ont visité cette après-midi l'hôtel de ville sous la conduite de M. Colly, leur collègue de la municipalité parisienne. Il n'y a eu aucune réception officielle, et, par conséquent, aucun discours n'a été prononcé. Mort subite. — Ce matin, vers 11 heures, on a trouvé dans les cabinets d'aisance de la gare Champ-de-Mars le cadavre de M. Louis Mara, 33 ans, originaire de Genève et demeurant à Paris, 20, rue des Belles-Feuilles. M. Mara a succombé à une affection cardiaque. Le corps a été transporté à son domicile. Les troubles de l'opium. — Les principaux négociants qui travaillent en faveur de la paix sont allés voir le président qui leur a conseillé de voir les chefs de parti. Les armées continuent à l'intérieur de la République. Paris, 12 janvier. Le jeune de Warren, condamné à six mois de prison avec M. Jacques d'Adolphe, par excitation de mineurs à la débauche, faisait appel aujourd'hui, devant la Cour, de ce jugement. Il n'y a pas eu de huis clos. Le conseiller Aubry a fait son rapport. M. Henry Robert a demandé l'indemnité de la décision des premiers juges. La Cour, sous la présidence de M. Bonnet, adoptant les motifs des premiers juges, a confirmé purement et simplement. A ce moment, M. de Warren a été pris d'une crise de larmes, pendant qu'on fond de la salle quelque un s'écriait au milieu d'imprécations confuses : « Le saint innocent je le sais ! je suis son frère ! » ce qui a occasionné son expulsion.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Lyon, 12 janvier. Très temps couvert, brumeux, température assez douce sur toute la région lyonnaise. L'observatoire du bulletin météorologique de l'observatoire de Lyon. De basses pressions persistent sur les îles britanniques, dont le centre est au large de l'Écosse (740 mm). D'autre part le baromètre reste élevé sur l'Europe méridionale (770 mm) à Constantinople. Sur notre région, la température moyenne qu'il était hier voisine de zéro, est aujourd'hui supérieure à 4°. Demain : temps doux, vent, pluie. Aujourd'hui, à Lyon (Pare). Hauteur barométrique à 4 heures du soir : 767 mm. Eau tombée depuis 24 heures : 0 mm. Températures extrêmes de la journée, à l'ombre : minimum - 2°, maximum : + 4°. À l'air libre : minimum - 2°, maximum : + 14°.

CHRONIQUE

La Fédération Socialiste Autonome du Rhône, la F. S. A., comme on la désigne communément, a de certains succès. Elle comprend, parmi ses membres, le citoyen Marietton, lequel est conseiller général, adjoint au maire et, depuis quelques jours, officier d'académie. Il est des fédérations qui s'enorgueillissent de compter dans leur sein des officiers d'académie. La F. S. A. n'a point tant de futilité. Les palmes de la citoyenneté Marietton lui répugnent. Elle avait dit à son enfant, sa mère parce que celle-ci n'a jamais eu pour lui aucun sentiment de mère et qu'il n'avait jamais rien reçu d'elle que les pires exemples, Carron ne lui devait aucune reconnaissance. Tout jeune, il est abandonné, sans éducation, sans instruction, à son seul instinct, et s'il retrouve sa mère ce n'est que pour assister à ses débauches et à ses accès de colère furieuse. C'est donc cette responsabilité atténuée du parricide qu'il raisonne et c'est aussi ce que M. Valensio a fait éloquentement ressortir aux assises comme dans la lettre à M. Loubet, qui accompagnait son recours en grâce. Aussi notre jeune et brillant avocat a-t-il plein espoir dans une commutation de peine. Il sollicitait du Président de la République l'honneur d'une audience, si besoin était, et pour le cas où M. Loubet aurait besoin d'éclaircissements nouveaux. Celui-ci s'est fait adresser le dossier de Carron et nous savons qu'il a réclaté au procureur général de la Cour de Lyon des renseignements détaillés et un avis de la Cour. M. Valensio a dû écrire une seconde lettre hier au président de la République. La réponse n'est plus à cette heure qu'une question de quelques jours. Mais, nous le répétons, tout fait croire que l'éloquence de son défenseur sauvera Carron et qu'il ne sera pas exécuté. Sa peine serait commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Dernière Heure

Tu seras conseiller général... et il le fut ; Tu seras conseiller municipal... et il le fut ; Adjoint au maire... et il le fut.

Voilà de quoi la Fédération socialiste autonome du Rhône est troublée, profondément.

Où s'arrêtera le citoyen Marietton ? Va-t-il jeter à ses frères un quo non ascendant ambitieux ? Franchissant chaque jour un degré de l'échelle des dignités humaines, veut-il dominer de toute la tête ceux-là qui furent ses maîtres et ses premiers appuis ?

Je n'ai que faire, dit-il, de ce hochet. Je ne le sollicite point. Qu'importe si mon mérite, malgré le soin que je prends de le dissimuler, est assez éclatant pour attirer sur moi la manne des distinctions flatteuses, je ne le recevrai que de tes mains, ô Fédération socialiste autonome du Rhône ?

— Il dit, et la Fédération socialiste autonome du Rhône applaudit à son éloquence. Tout de même, et sans nier que le citoyen Marietton parlât bien, elle manifeste le désir de s'assurer si parlait juste.

Simple réflexion pour finir : Un officier d'Académie sans le vouloir, n'est-il pas le plus dangereux de tous les officiers d'Académie ?

Les condamnations à Lyon. — Les tribunaux de Lyon ont prononcé les condamnations suivantes pendant le mois de décembre :

Abus de confiance 20, acquittés 2 ; adultère 7, acquittés 2 ; assassinat 2, meurtre 4 ; attentats à la pudeur 3 ; bris de clôture 4 ; contrefaçon 27 ; coups et blessures 22, acquittés 6.

Mort de M. Debanne. — M. Scipion Debanne, ancien magistrat, est décédé subitement dans la journée d'hier.

M. Debanne était avocat général à Lyon depuis 1877 quand, en 1880, au moment de l'application des décrets, il donna sa démission préférant renoncer à sa brillante carrière que de prêter la main à l'exécution de mesures qui répugnaient à sa conscience.

Société botanique de Lyon. — Ce soir, à huit heures très précises, dans le grand amphithéâtre de la section G, à la faculté de médecine (entrée par la faculté des sciences, quai Claude-Bernard), M. le professeur Beauvais fera la deuxième leçon du Cours de botanique préparatoire aux herborisations.

Chambre syndicale des sténographes commerciaux. — Dimanche, 17 janvier, à trois heures précises, aura lieu au palais des Arts (grand amphithéâtre) la distribution des prix aux élèves des cours de la Chambre syndicale des sténographes commerciaux.

Harmonie Lyonnaise. — Dans son assemblée générale du 7 janvier, la société constituée ainsi son conseil d'administration pour 1904 :

Association générale des Étudiants. — La prochaine Amicale de gala aura lieu au local de la rue de la République, le jeudi 14 courant.

Cercle Militaire. — Messieurs les officiers de la réserve et de l'armée territoriale sont informés que la première conférence faite au Cercle Militaire, 5, place de la Charité, aura lieu le vendredi 15 courant, à 8 heures 1/2 du soir.

traité sera le suivant : Examens des questions à l'études ; armées de guerre et armement de l'infanterie.

Enseignement colonial. — Programme des cours coloniaux de la Chambre de commerce qui auront lieu pendant la semaine au Palais du Commerce.

Hygiène et climatologie. M. le docteur Navarre, lundi 11 janvier, à 8 heures du soir ; Rôle de l'hygiène dans l'acclimatement.

Cultures et productions. M. Vaney, mercredi 13 janvier, à 8 heures du soir ; Les plantes saccharifères.

Legislation coloniale. M. Brouilhet, vendredi 15 janvier, à 8 heures du soir ; Administration coloniale.

Cirque Suédois. — Le grand manège Suédois arrive ce soir à la gare de la Guillotière avec sa troupe de 200 personnes, avec 120 chevaux. Il donnera une série de représentations au cirque Rancy avant sa démolition prochaine.

Les Salsies de Denrées Malsaines. — Du 30 décembre au 5 janvier, les inspecteurs municipaux ont saisi, dans les abattoirs, les magasins, aux criées, dans les halles et marchés couverts, les denrées malsaines suivantes :

Aux abattoirs : bœufs et vaches, 650 kil. ; veaux, 75 kilos ; moutons, 45 kilos ; porcs, 485 kilos ; chevaux, 425 kilos ; fœtus, 75 ; abats divers, 957 kilos ; viandes fraîches, 214 kilos.

Disparition. — Le jeune Etienne Duthy, âgé de 14 ans, a disparu du domicile de ses parents, 27, rue des Ecoles, à la Saule d'Oullins, depuis le 17 novembre dernier.

Incident au Nouveau-Théâtre. — Hier soir, pendant la représentation de Véronique au Nouveau-Théâtre, une dame se trouvant aux fauteuils d'orchestre s'est trouvée subitement indisposée.

Une rafle. — Hier matin, à la première heure, les agents de la Sûreté ont fait une rafle dans certains hôtels garnis du centre, et ont procédé à l'arrestation de 17 filles soumises, 3 souteneurs, 4 vagabonds et 6 individus, sujets italiens, sans papiers et sans moyens d'existence.

Une trouvaille. — M. Matraz, garçon de bureau à l'inspection principale des chemins de fer, a trouvé, à la gare de Perrache, un coupon obligation de la ville de Lyon, portant le n° 105.012, qui a été aussitôt déposé au bureau des objets trouvés.

Née à Perrache. — Hier matin, au train du Dauphin arrivant à la gare de Perrache à 9 h. 40, une dame Marie Bouzon, âgée de 24 ans, demeurant à Revinas (Isère), a mis au monde, dans un compartiment de 3^e classe, un garçon pesant 3 kilos 600 grammes.

Coup de revolver. — Hier, dans un débit de boissons de l'avenue de Saxe, M. Jean H..., 48 ans, lauréat, a tiré un coup de revolver, sans l'atteindre, sur sa femme, avec laquelle il vit séparé depuis plusieurs mois. Son coup fait, H... prit la fuite et ne put être rejoint. Sa femme a déposé une plainte au commissariat de la Guillotière.

Arrestations. — Le service de la Sûreté a procédé dans la journée d'hier aux arrestations suivantes :

Tentative de suicide. — Hier, dans l'après-midi, durant l'absence de sa femme, M. Henri V..., demeurant rue des Trois-Pierres, s'est tiré un coup de revolver à la tempe droite.

Le docteur Cuzin, appelé auprès du blessé, lui a prodigué les premiers soins et a ordonné son transfert immédiat à l'Hôtel-Dieu. Son état est grave, quoique non désespéré.

A l'Hôtel-Dieu. — Dans la journée d'hier la « Victorie » a transporté à l'Hôtel-Dieu M. Perrot Henri, âgé de 31 ans, trouvé malade rue Moncey.

Cheval emballé. — Un cheval attelé à une jardinière appartenant à M. Joseph Cros, propriétaire à Vénissieux, s'est emballé hier matin sur le quai des Brotteaux et a parcouru une partie du quai à une vive allure, semant l'effroi parmi les passants.

VILLEURBANNE. — Fête de 40^e banquet annuel. — Dimanche 17 courant, à 2 h de l'après-midi, Palais d'été, 61, chemin Feuillet ; la fanfare de Villeurbanne donnera son 40^e grand banquet annuel.

OULLINS. — Double arrestation. — Les nommés Gaudry Simon, 47 ans, avenue des Saules, 16, et Reibel Charles, 19 ans, galechier, rue Diderot, 11, à Oullins, ont été arrêtés pour tentative de vol à la gare d'Oullins.

U. V. F. Ce soir mercredi, à 8 heures et demie, suite des cours d'athlétisme à la section de l'U. V. F. salle Rouch, rue Amédée-Bonnet.

CHALLENGE AYGAGUIER C'est dimanche prochain, 17 janvier, qu'aura lieu la grande réunion sportive annuelle du Lyon Olympique, sur son terrain, 210, route d'Heyrieux. La fête comprend :

CLUB PÉDESTRE ET VELOPÉDIQUE DE LYON Le C. P. V., dans son assemblée générale, a renouvelé, samedi dernier, son bureau pour l'année 1904.

LA FÊTE SPORTIVE DU LYON OLYMPIQUE Un attrait de plus vient de s'ajouter au programme de la fête sportive organisée dimanche prochain par Lyon Olympique à l'occasion du challenge Aygaguer.

TRIBUNE POLITIQUE G. R. N. — La réunion du comité de mercredi est fixée à jeudi soir, à 8 h. 1/2 précises, local du groupe. Tous les membres du bureau sont priés d'assister à cette réunion.

Paris, 12 janvier. — En arrivant au Palais Bourbon, les députés ont trouvé sur les murs des couloirs intérieurs l'affiche suivante dont nous respectons le texte et l'orthographe : « Electeurs, attention ! attention ! La congrégation prépare la rancune et la supprime (sic). Pas de défaillances, votais (sic) pour B. isson ! »

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

Paris, 12 janvier. — On affirme ici que des négociations ont en cours pour l'achat par la Russie au gouvernement français de trois sous-marins qui seraient aussitôt expédiés en Extrême-Orient.

BOURSE DE LONDRES Londres, 12 janvier. Consolidés... Rio-Tinto... De Beers... Goldfields... East Rand... Bank of China... Suez...

LA GRÈVE DE MARSEILLE Marseille, 12 janvier. — A la suite d'une dépêche d'Alger annonçant la fin de la grève, les ouvriers des ports de Marseille ont décidé de reprendre dès demain le travail sur les chantiers de la compagnie Fraissinet.

LA SOIRÉE POLITIQUE Paris, 12 janvier. — Toute la soirée politique a été absorbée par la rentrée des Chambres et par l'élection de M. Brisson à la présidence de la Chambre.

Constantinople, 12 janvier. — Hier soir, les ambassadeurs russe et autrichien, MM. de Galice et de Zinoviev, ont reçu une réponse détaillée de la Porte, concernant le contrôle austro-russe.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

ni par la Chine, ni par les autres puissances, ils pressent les conseils de demander à leurs gouvernements d'agir pour le maintien de la neutralité de la ville.

Saint-Petersbourg, 12 janvier. — On annonce de source autorisée que, contrairement à ce qui a été annoncé, aucune communication officielle sera faite jusqu'à nouvel ordre en ce qui concerne la situation en Extrême-Orient.

Tokio, 12 janvier. — Une conférence mixte des anciens hommes d'état et des ministres devant le trône a eu lieu au Palais, à 2 heures 1/2.

Constantinople, 12 janvier. — Hier soir, les ambassadeurs russe et autrichien, MM. de Galice et de Zinoviev, ont reçu une réponse détaillée de la Porte, concernant le contrôle austro-russe.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

LES JOURNAUX DU MATIN Paris, 3 heures du matin. La République Française. — M. Lalaple à propos du discours de M. Combes.

TOUTES LES HERNIES quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté, sont absolument guéries et vite guéries sans gêne et sans souffrance par le TALISMAN, nouvel appareil infail-

PRÉPARATION A LA PRATIQUE DES AFFAIRES ÉCOLE PIGIER HOMMES : 53, P. de Rivoli. DAMES : 5, C. de Valenciennes, PARIS COURS SUR PLACE ET PAR CORRESPONDANCE

ELECTRICITÉ Installations d'Appartements EN TOUS GENRES Prix Modérés

LES PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du RAPPEL REPUBLICAIN PARAITRONT Vendredi Prochain

Bourse Commerciale Paris, 12 janvier Farines fleur Blés Tendances calme Tendances calme Courant... 29.00 Courant... 21.20

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LYON-VAISE Mardi 12 janvier Bœufs amenés 564. Renvoi 70. On a payé : 1^{re} qualité 160, 2^e qualité 154, 3^e qualité 145.

MERCURIALE DU MARCHÉ AUX BESTIAUX DE PARIS LA VILLETTE Lundi 11 janvier Bœufs amenés 2977, prix payés 126 à 162 fr. les 100 kilogrammes.

SPECTACLES ET CONCERTS GRAND THÉÂTRE. — Ce soir, à 7 h. 1/2, Le Crépuscule des Dieux, poème et musique de Richard Wagner.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Ce soir, à 8 heures et demie, La Calotte, vaudeville en trois actes de MM. Sylvane et Artus.

COURS DE LYON

Table of market prices for Lyon, including various commodities and exchange rates.

COURS DE PARIS

Table of market prices for Paris, including various commodities and exchange rates.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including commentary on the gold market and general economic conditions.

Additional market information and news items, including mentions of specific companies and market movements.

PARIS

Local news and reports from Paris, covering various events and social news.

Informations Financières

Table of financial information, including company performance, interest rates, and market indicators.

Chemins de fer du sud de l'Australie

Table of railway schedules and fares for the southern Australian rail network.

Advertisement for 'DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER', highlighting the benefits of financial news for investors.

Advertisement for 'BYRRH' aperitif, emphasizing its quality and health benefits.

Advertisement for 'A CETTE PLACE' real estate and business opportunities, listing various services and contact information.

Large advertisement for 'UNIVERSELS' department store, featuring a list of goods and special offers.

Advertisement for 'SUC SIMON' liqueurs, highlighting their quality and availability.

Advertisement for 'EDEN-HOTEL' in Nice, offering accommodation and dining services.

Advertisement for 'FAIBLESSE' medicine, targeting health issues related to weakness and nervousness.

Advertisement for 'METHODE PRATIQUE' for stock market success, offering practical advice and resources.

Advertisement for 'CAFÉ DAMOY' and 'THÉ DAMOY', promoting their coffee and tea products.

Advertisement for 'LOUVELE' lottery tickets, offering a chance to win large sums of money.

Large advertisement for 'FRATELLIBRANCA' liqueur, emphasizing its authenticity and quality.

Section of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, describing the initial scene and the characters involved.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, detailing the interactions between the characters.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, focusing on the boucher's perspective and actions.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, describing the resolution of the incident.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, providing a final summary of the events.

Continuation of the 'BOUCHER DE MEUDON' story, concluding the narrative.